



**DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE**

**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ**

**CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE
VINCENNES**

Extrait du Registre des Décisions

**OBJET : CONVENTION ENTRE LE CABINET
SENSIBLE ET LE CENTRE COMMUNAL
D'ACTION SOCIALE DE VINCENNES POUR
L'ORGANISATION D'ATELIERS OLFACTIFS
EN 2026**

**DÉCISION N° DM-CCAS-25-027
EN DATE DU 18 DECEMBRE 2025**

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU la délibération du Conseil d'administration du Centre communal d'action sociale en date du 9 juin 2020 donnant délégation à sa Présidente pour l'ensemble des affaires relevant de l'article R123-21 du Code de l'action sociale et des familles ;

VU la délibération du Conseil d'administration du Centre communal d'action sociale en date du 6 juillet 2022, donnant délégation de pouvoirs, en cas d'absence du Président, à la Vice-présidente ;

CONSIDÉRANT la proposition du cabinet Sensible, représenté par Madame Amandine VEPIERRE, dont le siège social est situé au 50 avenue de la République à Vincennes, d'organiser 6 ateliers olfactifs entre janvier et février 2026, pour un montant de 300€ (trois cents euros) par séance, soit un montant total de 1 800€ (mille huit cents euros), qui feront l'objet d'un financement de la Conférence des Financeurs de la Prévention de la Perte d'Autonomie du département du Val-de-Marne ;

D É C I D E

DE SIGNER une convention avec le cabinet Sensible, représenté par Madame Amandine VEPIERRE et dont le siège social est situé au 50 avenue de la République à Vincennes, pour l'organisation de 6 ateliers olfactifs entre janvier et février 2026, pour un montant de 300€ (trois cents euros) par séance, soit un montant total de 1 800 € (mille huit cents euros), qui feront l'objet d'un financement de la Conférence des Financeurs de la Prévention de la Perte d'Autonomie du département du Val-de-Marne.

DE FAIRE FACE à cette dépense au moyen des crédits ouverts au budget, aux chapitre et article correspondants.

Pour extrait conforme,
La vice-présidente,

Signé

Cécile BRÉON

Accusé Réception en Préfecture :
094-269400479-20251218-lmc1H13794H1-AR
Date de réception en Préfecture : 18/12/2025
Date de Publication : 30/12/2025